

STRATÉGIE

# Les métalliers à l'assaut de nouveaux marchés

Préoccupés par l'augmentation récente des prix de l'acier, les métalliers se préparent à participer à leur «Premières assises de la métallerie». L'occasion pour ces professionnels d'aborder les nombreux marchés de l'accessibilité et du photovoltaïque.

Tout un symbole. Cette année, les «Assises de la métallerie» – qui se tiendront le 23 juin prochain dans le cadre de «Cité bâtisseur» organisée par la FFB – ont remplacé le traditionnel Congrès national de l'Union des métalliers. «Nous avons voulu repositionner une manifestation "statutaire" en une journée orientée "Métiers", avec des ateliers, des débats», explique Michel Verrando, le président de l'Union des métalliers de la FFB. Un rassemblement qui arrive dans un contexte tendu pour les entreprises du secteur confrontées à une nouvelle augmentation des prix de l'acier: «Nous constatons aujourd'hui des hausses de 12% par semaine sur la poutrelle, s'alarme Franck Perraud, à la tête d'une société de charpente métallique et membre de l'Union. Le choc est encore bien plus brutal qu'en 2008.» Et cette hausse arrive alors que la trésorerie des entreprises a été très sollicitée ces douze derniers mois.

## «Des prix très tirés»

«Nous avons vécu l'année passée sur nos réserves, confrontés à la fois à des prix très tirés, et à des difficultés d'encaissement, reconnaît Ludovic Bretagne, cogérant de Créamétal, entreprise spécialisée dans la création d'escaliers et garde-corps en métal (neuf personnes, 725 000 euros de chiffre d'affaires, Gironde).» Mais pour le jeune patron, le plus dur est passé: depuis le début de l'année, l'activité a repris, et son carnet de commandes est désormais rempli à quatre mois. Muriel Ferrières, cogérante de l'entreprise familiale

de construction métallique CMA SARL (vingt personnes, 2,8 millions d'euros de chiffre d'affaires, Hérault) a, quant à elle, bien senti qu'il y avait eu «moins d'affaires». Mais bénéficiant d'une faible concurrence, elle reconnaît avoir fait une «excellente année 2009», au cours de laquelle elle a même investi dans une nouvelle machine-outil, et embauché, avec difficultés, faute de personnes formées sur le marché.

## Niches prometteuses

Bien conscients de disposer d'une «palette d'activités» qui leur permettent de rebondir, les métalliers veulent se tourner vers l'avenir. Les quelque 12 000 entreprises de métallerie ont à leur portée des marchés bien souvent portés par une réglementation contraignante, à

commencer par la sécurité incendie ou l'accessibilité. Cela suppose que les entreprises se conforment à des règles techniques précises et se soumettent à des contrôles réglementaires. Une nouvelle façon d'aborder les chantiers en somme. Ce dont témoigne le cogérant de Créamétal: «Nous travaillons essentiellement pour des particuliers, explique-t-il. Mais nous sommes récemment intervenus pour refaire un bar; nous avons alors dû faire face à une multitude de règles nouvelles, de détails techniques et esthétiques draconiens, aussi contraignants pour nous que pour les architectes.» Pour accompagner ces entreprises, des guides techniques sont édités régulièrement, et la commission formation travaille à identifier les nouveaux besoins.

Autre «train» à ne pas rater: celui du solaire photovoltaïque. Électriciens et couvreurs ont déjà pris leurs billets, pourquoi pas les métalliers? Malgré la révision des tarifs d'achat d'électricité photovoltaïque en début d'année, de «forts développements» sont encore attendus de ce côté-là. Avec notamment la multiplication d'ouvrages de métallerie, comme les façades, intégrant du photovoltaïque. Pour l'entrepreneur Christophe Bonhomme (*voir encadré ci-contre*), il ne fait aucun doute que ce marché assurera de l'activité aux métalliers dans les prochaines années: «Le propre de notre métier est d'être polyvalent, souligne-t-il. Or, dès lors que l'on ajoute un élément sur un bâtiment, il y a forcément un métallier dessous.»

AXELLE SAADA ■

## «La métallerie reste un marché très porteur»



MICHEL VERRANDO, président de l'Union des métalliers (FFB).

### ■ Quel bilan tirez-vous de l'année 2009?

Cela n'a pas été une année de tout repos! Nous avons dû affronter une tension sur les marchés, avec des prix à la baisse, doublée d'une obligation de payer nos fournisseurs presque deux fois plus vite qu'auparavant, du fait de l'application brutale de la loi de modernisation de l'économie. Et nous sommes aujourd'hui de nouveau confrontés à une hausse des prix de l'acier: sur certains aciers, les prix sont passés de 400 euros la tonne en novembre dernier, à 700 euros aujourd'hui.

### ■ Quelles sont vos relations avec les grands acteurs du secteur?

Nous essayons d'être les plus proches possibles de tous les acteurs de nos métiers.

C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons rendez-vous très prochainement avec Christophe Monnot, directeur général chez ArcelorMittal France, afin d'évoquer ensemble les rapprochements possibles avec notre Union.

### ■ Quels sont vos grands chantiers pour 2010?

La métallerie reste un marché très porteur, avec beaucoup d'opportunités récentes. Les nouvelles règles en matière d'accessibilité, par exemple, nous offrent l'occasion d'être des pionniers. Il nous appartient également de faire valoir les capacités de recyclage de l'acier, au regard des marchés HQE. Enfin, notre savoir-faire nous permet de nous positionner sur le créneau du photovoltaïque.

PROPOS RECUEILLIS PAR AXELLE SAADA ■

## LES DÉFIS QUI ATTENDENT LES MÉTALLIERS



BRUNO LEVY / LE MONITEUR

**DANIEL CLOUET** responsable du groupe de travail «accessibilité» à l'Union des métalliers (FFB)

### «Un million d'ERP à mettre en conformité»

La décision, fin 2009, de créer un groupe de travail «accessibilité» au sein de l'Union des métalliers traduit bien la prise en compte de cette problématique par la profession. Et pour cause : «Les chiffres officiels annoncent 650 000 établissements recevant du public (ERP) existants à mettre en conformité d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2015, explique Daniel Clouet, responsable du groupe de travail. Mais nous sommes en réalité plus proches d'un million, voire plus.» Garde-corps, mains courantes, escaliers, portes... Les incidences de ces nouvelles règles sont nombreuses pour les métalliers. «Le métier s'était simplifié, souligne Daniel Clouet. Désormais, nous devons nous réapproprier des compétences anciennes, tel le débillardage (qui permet d'assurer la continuité des mains courantes), que ne possèdent pas forcément les jeunes.» Les Assises seront l'occasion de sensibiliser les adhérents aux nouvelles règles en la matière, au travers notamment d'un document technique. Quant à savoir si ces contraintes peuvent se transformer en opportunités, Daniel Clouet reste prudent, soulignant que l'impact de ce marché est encore difficile à évaluer.

**CHRISTOPHE BONHOMME** Bonhomme bâtiments industriels, construction métallique, Montélier (Drôme)

### «Le photovoltaïque est à la portée des métalliers»

Il y a cinq ans, lorsqu'il a vu arriver sur le marché émergent du photovoltaïque des acteurs qui n'étaient pas du monde du bâtiment, Christophe Bonhomme, patron éponyme de l'entreprise de construction métallique (54 personnes, 9,6 millions d'euros de chiffre d'affaires), a cherché un partenaire, investisseur, avec lequel il a commencé à travailler fin 2007. «Nous nous occupons du support, et comme nous gérons l'étanchéité, nous assurons la pose», explique le gérant qui reconnaît avoir dû, les premiers temps, convaincre à la fois clients et assureurs. Depuis, l'entreprise a su se développer sur cette activité, et affiche pour 2010 déjà 40 000 m<sup>2</sup> de structure pour du photovoltaïque en commande. En outre, Christophe Bonhomme, qui a breveté une gamme d'ombrières solaires de parking, se réjouit de voir de plus en plus de charpentiers métalliques se positionner sur ce créneau. «Nous avons beaucoup d'atouts à faire valoir sur ce marché, explique-t-il. Nous sommes capables de garantir l'étanchéité, de renforcer la charpente, de refaire des inclinaisons sur un bâtiment plat...»



GUILLAUME ATGER / LE MONITEUR



GUILLAUME ATGER / LE MONITEUR

**FRANCK PERRAUD** président de la commission «formation» de l'Union des métalliers (FFB)

### «La formation continue est une priorité»

Même si la crise les a peut-être amoindris, les besoins de main-d'œuvre demeurent criants dans nombre d'entreprises de métallerie. Pour y faire face, l'Union a lancé il y a trois ans un vaste chantier en matière de formation, dont Franck Perraud a la charge. «Nous avons installé quatre sous-commissions, explique-t-il. S'agissant de la formation continue, nous avons dressé un état des lieux de l'existant. Le constat est sans appel : la plupart des formations suivies dans les entreprises sont des formations obligatoires, de type Caces.» Pour y remédier, un travail a été engagé avec l'Afpa et les compagnons du devoir afin de monter de nouveaux modules de formation, qui devront notamment permettre aux salariés de progresser dans la «pyramide» de leur entreprise. En outre, l'Union travaille à la rédaction de plaquettes, pour chaque Académie. Afin, comme le souligne Franck Perraud, de «montrer que, du CAP à l'ingénieur, il y a tout ce qu'il faut en formation initiale pour se former en métallerie». Ce dernier entend également multiplier les initiatives, qui consistent, comme en Drôme-Ardèche, à aller chercher de futurs métalliers sur des bassins d'emploi sinistrés.